

9.C.1. Ordre d'opérations de Turquoise, 22 juin 1994

PRIMO : SITUATION

L'ASSASSINAT DES PRESIDENTS RWANDAIS ET BURUNDAIS SURVENU A KIGALI LE 6 AVRIL 1994 A DECLENCHÉ UNE NOUVELLE FOIS DE TRES GRAVES AFFRONTEMENTS INTERETHNIQUES.

LE FRONT PATRIOTIQUE RWANDAIS (FPR) A REPRIS LES HOSTILITES CONTRE LES FORCES ARMEES RWANDAISES, EN INVOQUANT LA DEFENSE DES POPULATIONS TUTSI MASSACREES.

LES FORCES DU FPR ONT CONQUIS EN DEUX MOIS TOUTE LA PARTIE EST DU PAYS, JUSQU'A LA LIGNE RUHENGERI - SHYORONGI, AU NORD, ET KIGALI-GITARAMA-NYANZA AU CENTRE.

LE FPR SEMBLE MAINTENANT FAIRE EFFORT SUR LES DIRECTIONS KIGALI-KIBUYE, ET KIGALI-BUTARE, EN VUE DE COUPER EN DEUX LA PARTIE OUEST DU PAYS ENCORE SOUS CONTROLE GOUVERNEMENTAL, ET D'AUTRE PART, DE CONTROLER L'AXE PRINCIPAL RELIANT LA CAPITALE RWANDAISE AU BURUNDI.

DANS LA ZONE DITE GOUVERNEMENTALE, LES BANDES FORMEES DE CIVILS OU DE MILITAIRES HUTUS INCONTROLES CONTINUENT A MASSACRER LES TUTSIS, EXHORTES A LA DEFENSE POPULAIRE PAR LES CHEFS DE MILICES.

BIEN QUE LA SITUATION SOIT MOINS BIEN CONNUE DANS SA ZONE, IL SEMBLE QUE LE FPR SE SOIT EGALEMENT LIVRE A DES EXECUTIONS SOMMAIRES ET A DES ACTIONS "D'EPURATION" A L'ENCONTRE DES HUTUS.

PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS DE PERSONNES D'ETHNIES HUTUE ET TUTSIE ONT ETE EXTERMINÉES, UN NOMBRE PLUS GRAND ENCORE ENCORE ERRE POUR FUIR LES TUERIES. CERTAINS DE CES SURVIVANTS ONT TROUVE UN ASILE PRECAIRE DANS DES CAMPS PLACES SOUS LA PROTECTION SYMBOLIQUE D'ORGANISATIONS CARITATIVES OU DE CONGREGATIONS RELIGIEUSES, D'AUTRES SE TERRENT DANS LES VILLES ET LES CAMPAGNES EN ATTENDANT LA FIN DES COMBATS ET DES TUERIES. TOUS SOUFFRENT D'EPIDEMIES, DE MALNUTRITION ET PARFOIS DE BLESSURES NECESSITANT SOINS ET MEDICAMENTS. LE 18 JUIN LE FPR A PRIS L'INITIATIVE DE BLOQUER A LA HAUTEUR DE BIYUMBA L'AXE HUMANITAIRE RELIANT KIGALI A L'UGANDA.

A KIGALI, LES QUATRE CENTS CASQUES BLEUS DE LA MINUAR NE SERONT PAS EFFICACEMENT RENFORCES AVANT UN OU DEUX MOIS. LE CESSEZ-LE-FEU INSTAURE LE 15 JUIN APRES-MIDI A ETE ROMPU DES LE MATIN DU 16 PAR LE PILONNAGE DES MORTIERS DU FPR TIRANT SUR LE CENTRE VILLE. AU MILIEU DE CES BOMBARDEMENTS LA MINUAR NEGOCIE AU JOUR LE JOUR DES CESSEZ-LE-FEU PERMETTANT DE RAMENER DES REFUGIES HUTUS OU TUTSIS DANS DES ZONES OU ILS SONT MOINS MENACES.

SECUNDO : MISSION

METTRE FIN AUX MASSACRES PARTOUT OU CELA SERA POSSIBLE, EVENTUELLEMENT EN UTILISANT LA FORCE.

ETRE EN MESURE DE PASSER LE RELAIS A LA MINUAR II LE MOMENT VENU.

TERTIO : IDEE DE MANOEUVRE

AFIN DE MARQUER LE CARACTERE HUMANITAIRE DE L'OPERATION, ASSURER D'EMBLEE LA PROTECTION DE LA ZONE DE RASSEMBLEMENT DES PERSONNES DEPLACEES DE CYANGUGU TOUT EN INITIANT LE DEPLOIEMENT DE LA FORCE SUR LES PLATES-FORMES DE GOMA ET DE KISANGANI.

ULTERIEUREMENT, ETRE PRET A CONTROLER PROGRESSIVEMENT L'ETENDUE DU PAYS HUTU EN DIRECTION DE KIGALI ET AU SUD VERS NIANZI ET BUTARE ET INTERVENIR SUR LES SITES DE REGROUPEMENT POUR PROTEGER LES POPULATIONS.

POUR CELA :

- EN LIAISON AVEC LES AUTORITES ZAIROISES, ASSURER LE CONTROLE DES INSTALLATIONS AEROPORTUAIRES DE KISANGANI - GOMA ET BUKAVU.

- IMPLANTER SUR GOMA UNE BASE OPERATIONNELLE AVANCEE.

- DEPLOYER A BUKAVU LES FORCES NECESSAIRES A LA PROTECTION DU CAMP DE REFUGIES DE CYANGUGU TOUT EN OBSERVANT UNE STRICTE NEUTRALITE VIS A VIS DES DIFFERENTES PARTIES.

- INSTALLER UNE BASE AERIENNE A KISANGANI.

- AFFIRMER AUPRES DES AUTORITES LOCALES RWANDAISES, CIVILES ET MILITAIRES NOTRE NEUTRALITE ET NOTRE DETERMINATION A FAIRE CESSER LES MASSACRES SUR L'ENSEMBLE DE LA ZONE CONTROLEE PAR LES FORCES ARMEES RWANDAISES EN LES INCITANT A RETABLIR LEUR AUTORITE.

TOUT EN ETANT EN MESURE D'INTERVENIR A TOUT MOMENT, EVENTUELLEMENT PAR LA FORCE, AU PROFIT DE LA POPULATION MENACEE, S'ENGAGER EN PRIORITE DANS LA REGION DE CYANGUGU ET VERS CELLE DE GISENYI POUR ASSURER LA PROTECTION DES REFUGIES DE QUELLE QU'ETHNIE QU'ILS SOIENT DANS CES ZONES. L'ACTION CONDUITE SUR CYANGUGU DEVRA MONTRER NOTRE VOLONTE DE LIBERER LES TUTSIS RISQUANT D'ETRE MASSACRES.

A L'ISSUE DE CETTE PREMIERE PHASE, ATTENDRE L'ORDRE POUR VOUS ENGAGER SOIT DE MANIERE PROGRESSIVE SOIT PAR ACTIONS PONCTUELLES DE VA ET VIENT LA OU DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT DES PERSONNES EN DANGER VOUS SERAIENT DONNES.

BT

- 388 -

MCA ACTIONEXT  
NMR/01578-MSG/DEF/EMA/CCR

DU 22 JUN 94

LES ORDRES COMPLEMENTAIRES VOUS SERONT TRANSMIS EN COURS D'ACTION.

APPORTER UN SOUTIEN SANTE ADAPTE AUX POPULATIONS DE LA ZONE APRES CONTACT EVENTUEL AVEC LES AUTORITES MEDICALES LOCALES ET LES ONG.

QUARTO : MODALITES D'EXECUTION

ALFA : MOYENS ENGAGES

ALFA UN : MOYENS INTERARMEES

- 1 PCIAT - MISE SUR PIED A CHARGE A.T. EN LIAISON AVEC EMAA ET EMLA

ALFA DEUX : MOYENS ARMEE DE TERRE

- 1 SOUS-GROUPEMENT TERRESTRE CENTRE SUR GOMA

- 1 SOUS-GROUPEMENT TERRESTRE CENTRE SUR BUKAVU

. CE SOUS GROUPEMENT PRENDRA SOUS CONTROLE OPERATIONNEL LE DETACHEMENT SENLALAIS DES QUE CELUI CI SERA EN MESURE DE REJOINDRE BUKAVU.

- 1 BASE DE SOUTIEN LOGISTIQUE DONT 1 ACA D'EPERVIER  
- 1 DETACHEMENT ALAT A 3 HM

ALFA TROIS : MOYENS ARMEE DE L'AIR

LE DETACHEMENT AIR DE KISANGANI COMPOSE DE

EN ATTENDANT L'ARRIVEE DES , LES MISSIONS SERONT ASSUREES PAR LES

PAR AILLEURS, LE DETACHEMENT COMPREND UNE FLOTTE DE TRANSPORT, COMPOSEE DE 6 C160 3 C130 ET 2 AVIONS DE TRANSPORT LEGER.

EN TANT QUE DE BESOIN, LES 6 C160 AFFECTES EN TEMPS NORMAL AUX FORCES PREPOSITIONNEES RENFORCERONT CE DISPOSITIF ET ASSURERONT DES MISSIONS AU PROFIT DE L'OPERATION TURQUOISE.

ALFA QUATRE : MOYENS DE LA MARINE

1 ATLANTIQUE

BRAVO : REPARTITION DES TACHES

POUR PCIAT :

COMMANDER ET COORDONNER LES OPERATIONS SUR L'ENSEMBLE DU THEATRE. ASSURER LES LIAISONS AVEC LES AUTORITES NATIONALES, LES PARTIES EN PRESENCE ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES OU NON

GOUVERNEMENTALES.

POUR LE DETACHEMENT TERRESTRE :  
INITIALEMENT, PENDANT LE DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF, ASSURER LA PROTECTION DE LA PLATE-FORME DE GOMA AVEC LA COMMOTO DE ET CELLE DE BUKAVU AVEC LA COMPAGNIE VENANT DE FRANCE.  
EN MESURE D' ASSURER LA SECURITE DANS LES ZONES OU LES POPULATIONS SONT MENACEES, DE CONTROLER DES ZONES OU DES ININERAIRES, DE DEVELOPPER L'ACTION HUMANITAIRE ET PARTICIPER A L'ACQUISITION DU RENSEIGNEMENT.

POUR LES COMPAGNIES DE PROTECTION :  
ASSURER LA SECURITE LES PLATES FORMES DE BUKAVU ET DE GOMA PENDANT LA DUREE DE L'OPERATION.

POUR LE DETACHEMENT AIR :  
APPUYER LES FORCES ENGAGEES (TRANSPORT - RENSEIGNEMENT-APPUI).  
ASSURER LA SURETE DE LA PLATE-FORME DE KISANGANI.  
SOUTENIR LA COMPOSANTE AERIENNE.

POUR LE DETACHEMENT MARINE :  
ASSURER LES FONCTIONS DE PC EN VOL ET PARTICIPER A LA RECHERCHE DU RENSEIGNEMENT

POUR LE BSL :  
SOUTENIR L'ENSEMBLE DE LA FORCE.

QUINTO : REGLES DE COMPORTEMENT ET D'ENGAGEMENT

ALFA : REGLES DE COMPORTEMENT

ADOPTER UNE ATTITUDE DE STRICTE NEUTRALITE VIS-A-VIS DES DIFFERENTES FACTIONS EN CONFLIT. INSISTER SUR L'IDEE QUE L'ARMEE FRANCAISE EST VENUE POUR ARRETER LES MASSACRES MAIS NON POUR COMBATTRE LE FPR NI SOUTENIR LES FAR AFIN QUE LES ACTIONS ENTREPRISES NE SOIENT PAS INTERPRETEES COMME UNE AIDE AUX TROUPES GOUVERNEMENTALES.

MANIFESTER LA DETERMINATION DE LA FRANCE, DANS CETTE ACTION. TOUT EN CHERCHANT A FAVORISER L'AMORCE D'UN VERITABLE DIALOGUE ENTRE LES BELLIGERANTS, MARQUER SI NECESSAIRE PAR L'USAGE DE LA FORCE LA VOLONTE FRANCAISE DE FAIRE CESSER LES MASSACRES ET DE PROTEGER LES POPULATIONS.

AFFIRMER LE CARACTERE HUMANITAIRE DE L'OPERATION EN LIAISON, CHAQUE FOIS QUE POSSIBLE AVEC LES ONG.

BRAVO : REGLES D'ENGAGEMENT

LA SECURITE DE NOS FORCES TERRESTRES ET AERIENNES D'INTERVENTION EST

UNE PRIORITE. LA LEGITIME DEFENSE ELARGIE COMPORTE L'EMPLOI DE LA FORCE DANS LES SITUATIONS SUIVANTES :

- MENACE SUR NOS FORCES,
- MENACE DANS LA MISSION DE PROTECTION DES PERSONNES, SOIT CONTRE NOS FORCES, SOIT CONTRE LES POPULATIONS PROTEGEES,
- OBSTRUCTION DANS L'EXECUTION DE LA MISSION DE NOS FORCES, DANS CE CAS L'ACCORD DU COMFORCE SERA RECHERCHE,

LE COMMANDANT DE LA FORCE POURRA ADAPTER CES REGLES D'ENGAGEMENT EN FONCTION DE LA SITUATION. IL EN RENDRA COMPTE AU CEMA DANS LES DELAIS LES PLUS BREFS.

SEXTO : COMMANDEMENT - LIAISONS

ALFA : COMMANDEMENT

LE GENERAL LAFOURCADE EST DESIGNE COMME COMMANDANT DE LA FORCE (COMFOR). IL RECOIT DIRECTEMENT SES ORDRES DU CHEF D'ETAT MAJOR DES ARMEES. IL ASSURE LE CONTROLE OPERATIONNEL DE L'OPERATION.

POUR SON COMMANDEMENT, IL DISPOSE DU PCIAT ET NOTAMMENT D'UN COMTERRE, D'UN COMAIR A QUI IL PEUT DELEGUER LE CONTROLE OPERATIONNEL D'UNE PARTIE DES MOYENS ET DE 3 CONSEILLERS, SANTE ET AFFAIRES CIVILES.

BRAVO : LIAISONS

- 1- LES LIAISONS INTER-THEATRES SERONT ASSUREES PAR LES MOYENS :
- INMARSAT
  - SYRACUSE
- BT

MCA ACTIONEXT

NMR/01578-MSG/DEF/EMA/CCR

DU 22 JUN 94

- TELEPHONIQUES D'INFRASTRUCTURE SI LEUR ETAT LE PERMET.

2- LES LIAISONS TACTIQUES INTRA-THEATRE SERONT ASSUREES AVEC LES MOYENS DECRITS CI DESSUS AUXQUELS S'AJOUTENT LES MOYENS RADIOELECTRIQUES HABITUELS DES GAMMES HF/VHF ET UHF.

SEPTIMO : LOGISTIQUE

LE SOUTIEN DE L'OPERATION EST ASSURE PAR LE COMELEF BANGUI.

ALFA : ROLE DU COMFOR :

ASSURER INITIALEMENT LE SOUTIEN DE LA FORCE A PARTIR DES DOTATIONS INITIALES (15 JV - 6 UF).

MAINTENIR LE NIVEAU OPERATIONNEL DE LA FORCE EN UTILISANT SES MOYENS ORGANIQUES ET EN PROVOQUANT LES DEMANDES DE RECOMPLETEMENT ET LES EVASAN NECESSAIRES.

BRAVO : ROLE DU COMELEF BANGUI :

APRES LA PHASE INITIALE, ASSURER LE SOUTIEN DE PROXIMITE DE L'OPERATION EN MATIERE DE RAVITAILLEMENT A PARTIR :

- DE SES RESSOURCES PROPRES POUR LES BESOINS URGENTS
- DES RESSOURCES NATIONALES DANS LES AUTRES CAS

CHARLIE : ROLE DU COMFOR DJIBOUTI :

ASSURER ET FACILITER LES TRANSITS DU FLUX ACHEMINE PAR VOIE MARTIME.

DELTA: ROLE DU COMELEF N'DJAMENA ET DU COMTROUP LIBREVILLE :

ASSURER TOUT LE SOUTIEN NECESSAIRE A L'OPERATION.

SIGNE : GENERAL DE DIVISION GERMANOS  
SOUS-CHEF D'ETAT-MAJOR OPERATIONS

BT

---

Domaines de classement et descripteurs:

TURQUOISE